

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2023 - (N° 598)

AMENDEMENT

N ° CF144

présenté par

M. Pancher, M. Castellani, M. de Courson et M. Jean-Louis Bricout

ARTICLE 27

ÉTAT B

Mission « Solidarité, insertion et égalité des chances »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.